

compose, avant tout, d'un comité exécutif, qui en est l'âme même ou le cabinet, si l'on veut, composé de 14 membres élus en congrès; de plus, le conseil exécutif compte environ 30 autres membres choisis par les divers syndicats affiliés. Par exemple, les ouvriers de l'acier sont représentés au conseil exécutif par des délégués que choisissent les ouvriers de l'acier; les ouvriers du catoutchouc élisent un délégué; les ouvriers des salaisons et d'autres syndicats font la même chose.

D. Nous pouvons donc prendre pour acquit que les opinions qu'on y trouve sont assez conformes aux vues de vos membres?—R. Oui, je le crois. De toute façon, nous n'avons eu aucune répercussion défavorable à la suite de l'exposé que nous avons soumis à la Commission MacQuarrie. A mon avis, on pourrait, à juste titre, qualifier le Conseil exécutif d'organisme représentatif de tous les syndicats affiliés du genre de ceux que j'ai mentionnés et dire qu'il exprime en substance le point de vue de ses membres.

D. Et j'imagine que ces 350,000 membres représentent dans l'ensemble le point de vue de la catégorie des consommateurs?—R. Pas tout à fait—non.

D. Quelle partie de ces 350,000 appartiendrait à la catégorie des consommateurs?—R. Oh, je vous ai mal compris. Naturellement, ce sont tous des consommateurs.

D. Vous pensez qu'il s'agit uniquement d'hommes appartenant à la catégorie des consommateurs?—R. Oui, ainsi que leurs femmes et leurs enfants.

D. Y a-t-il d'autres organisations syndicales d'envergure nationale qui poursuivraient les mêmes fins que la vôtre?—R. Oui, monsieur, plusieurs.

D. Voudriez-vous simplement les nommer?—R. D'abord, il existe le Congrès canadien des Métiers et du Travail, la plus vieille et la plus vaste organisation syndicale du pays d'envergure nationale.

D. Quel est, approximativement, le nombre de ses membres?—R. Pour autant que je m'en souviens, il dépasserait le nôtre d'environ 100,000.

D. Ce qui le porterait à 450,000 environ?—R. 450,000 ou 475,000.

D. Et ses membres appartiendraient également à la catégorie des consommateurs?—R. Oui.

D. Nous avons encore le Congrès canadien du Travail,—et le Congrès des Métiers et du Travail; y en a-t-il d'autres?—R. Il y aurait également la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, dont les membres se recrutent presque entièrement, sinon totalement, dans la province de Québec et sont, pour la plupart, Canadiens français.

D. Et quel en serait le nombre?—R. Il serait d'environ 90,000.

D. D'environ 90,000. Y en a-t-il d'autres encore?—R. Il existe, en plus, un organisme connu sous le nom de Comité législatif mixte des Confraternités de Cheminots, qui combine deux organisations affiliées au Congrès canadien des Métiers et du Travail, ainsi que quatre autres organisations de cheminots non affiliées; les chefs de trains, les machinistes, les mécaniciens, les chauffeurs et les chauffeurs-mécaniciens.

D. Je vois, et ils comprennent...—R. On les appelle "les Quatre Grands", et leurs organisations affiliées groupent environ 40,000 membres.

D. Ce sont là tous les groupements nationaux, n'est-ce pas?—R. Oui. Il y a encore un certain nombre de groupements internationaux non affiliés, dont la plupart ont été mis à la porte de notre syndicat parce qu'ils étaient inféodés de communisme. Ils comptaient de 40,000 à 50,000 membres.

D. Je remarque que, dans l'une de vos premières observations, vous n'accordiez à cette question, ou plutôt à ce problème que pose la fixation du prix de revente qu'une importance secondaire et ne lui concédiez que peu d'influence sur le coût de la vie. Avez-vous quelques données statistiques à l'appui de